

La surpopulation de sangliers

- Session : 2016-2017
- Année : 2017
- N° : 502 (2016-2017) 1

- Question écrite du **18/05/2017**

- de LEGASSE Dimitri
- à COLLIN René, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports, délégué à la Représentation à la Grande Région

Sans vouloir entrer dans le jeu de remarques sans doute déplacées de la part du Ministre Borsus, j'aurais voulu savoir ce qu'il en était réellement de la surpopulation des sangliers en Wallonie.

En effet, il y aurait de nombreux agriculteurs et éleveurs qui s'en plaignent. Les premiers pour les dégâts dans leurs cultures, les seconds pour les risques sanitaires.

Monsieur le Ministre peut-il dresser un bref tableau de la situation de la population des sangliers en Wallonie ?

Si la surpopulation est attestée, quelle en est la cause ?

Quelle est l'importance des dégâts causés par les sangliers aux agriculteurs et éleveurs wallons ?

Comment remédier à ce problème ?

- Réponse du **01/06/2017**

- de COLLIN René

J'ai répondu en date du 15 mai 2017 en séance publique de la Commission de l'agriculture et du tourisme à une question orale sur ce thème formulée par la Madame BROGNIEZ.

J'invite l'honorable membre à consulter le compte rendu analytique de cette séance afin de prendre connaissance de ma position sur ce dossier.